

Réponse de M. HARDION, Directeur de l'Académie Française,
au Remerciement de M. de Crébillon

le 27 Septembre 1731.

MONSIEUR,

Une mort précipitée nous a enlevé un Confrère, que le caractère de son esprit et la douceur de ses mœurs nous font également regretter. Né avec d'heureuses dispositions pour la Poésie, M. de la Faye en fit son plus agréable amusement, et réussit dans les différents genres où son goût l'avait porté. Soit que dans des sujets galants il se plût à exprimer, ou les sentiments d'un cœur tendre et délicat, ou les transports d'une joie aimable ; soit qu'avec la Lyre de Malherbe, il célébrât sur un ton plus sérieux et plus élevé, les puissants charmes de l'Harmonie, l'âme des beaux vers, et en soutînt les privilèges contre un illustre ami¹, qui s'était fait un jeu de les attaquer, pour l'exciter à les établir plus solidement ; sous quelque forme qu'il ait voulu se montrer, il a fait voir par tout une imagination féconde et brillante, un génie simple, aisé, naïf, toujours ennemi de l'affectation, et de cette parure recherchée qui détruit les vraies beautés de la nature.

Mais aussi simple dans ses mœurs que dans ses écrits, il fut regardé comme un modèle des vertus propres pour la Société ; et autant qu'on estimait dans ses Poésies, l'agrément, l'élégance, la délicatesse, autant on aimait dans sa personne la docilité, la modestie, la politesse, et surtout une gaieté douce et spirituelle, dont il assaisonnait tous ses discours.

Des talents si précieux, des qualités si désirables, lui avaient ouvert l'entrée de cette Compagnie ; mais nous avons été réduits à le pleurer, presque au moment que nous commençons à jouir du plaisir de le posséder. Vivement frappée d'un coup si peu attendu, l'Académie a cherché sa consolation dans le choix d'un Successeur qui la dédommageât de la perte qu'elle a faite. Elle s'est flattée de trouver en vous, MONSIEUR, toutes les qualités qui pouvaient remplir ses espérances ; et, ce qui met le comble à son bonheur, votre élection a eu autant d'Approbateurs qu'il y a de personnes éclairées sur le vrai mérite.

Cette justice était due aux Ouvrages dont vous avez enrichi le Parnasse français, à ces excellentes Tragédies qui font depuis si longtemps l'objet de l'admiration publique, et qui feront, n'en doutons point, un sujet d'émulation dans les siècles à venir. On peut, MONSIEUR, par le faux éclat de quelques fleurs passagères, éblouir pour un instant des Spectateurs avides de nouveautés. Ils cèdent d'abord à la douce illusion d'un trait lumineux, d'une pensée plus spécieuse que solide, et ne démêlent pas toujours du premier coup d'œil le vice caché sous l'apparence de la beauté. Mais lorsque des Poèmes tels que les vôtres, MONSIEUR, redemandés avec empressement, reparaisent toujours plus beaux et plus dignes d'être applaudis ; lorsque livrés au grand jour de l'impression, plus dangereux encore que celui de la représentation, ils ont soutenu le rigoureux examen du Censeur recueilli dans le silence de son cabinet ; lorsqu'ils ont résisté aux efforts de l'envie toujours armée contre les Auteurs vivants : quelles preuves plus certaines peut-on désirer de leur perfection ? quels présages plus assurés de leur durée ? Oui, MONSIEUR, la postérité portera de vos Tragédies, le même jugement que nous en portons aujourd'hui ; et vous êtes parvenu à cette gloire si rare, parce qu'en les composant, vous avez eu en vue le jugement de la postérité ; parce qu'à l'exemple des Sophocles, des Euripides, et de ceux qui parmi nous les ont ou égalé, ou surpassé, vous vous êtes constamment attaché aux règles immuables du vrai et du beau ; et que vous avez compris qu'en marchant dans la route qu'ils ont tenue, vous preniez l'infailible moyen d'immortaliser votre nom et vos Ouvrages.

¹ M. de la Motte.